

Zeitschrift:	Der Heilmasseur-Physiopraktiker : Zeitschrift des Schweizerischen Verbandes staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker = Le praticien en massophysiothérapie : bulletin de la Fédération suisse des praticiens en massophysiothérapie
Herausgeber:	Schweizerischer Verband staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker
Band:	- (1957)
Heft:	155
Rubrik:	Verbandsmitteilungen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bref compte-rendu de l'Assemblée des Délégués du

25 mars 1957 à Bienne

Les membres du Comité central, les rédacteurs et quarante délégués représentant 7 sections, se retrouvent à Berne. La Suisse centrale et le Tessin ne sont pas représentés.

Notre Fédération compte actuellement 473 membres.

Après la lecture et l'adoption des *procès verbaux* le Président central communique son *rappor*t qui relève les excellentes relations entre notre Fédération et la Caisse de réassurance pour polios. 200 membres ont suivi les cours de perfectionnement organisés par elles. M. Bosshard remercie chaleureusement M. le Docteur Legrand et notre collègue M. Gebauer pour la part très active qu'ils ont prise à ces démonstrations.

Le rapport du trésorier montre des finances très saines et une consciente gestion de notre trésorerie.

L'assemblée est vivement intéressé par le *rappor*t du bureau de placement qui relève le manque de personnel féminin dans les stations de cure où l'on est obligé de faire appel aux masseuses de l'étranger où les élèves sortant des écoles offrent leurs services en Suisse.

Le rapporteur déplore la passivité du personnel des hôpitaux à suivre les conférences et les cours de perfectionnement. Seuls quelques praticiens chargés de l'enseignement s'intéressent à ces démonstrations. Le bureau de placement a versé à la caisse centrale une somme de 211.25 frs. Après avoir vivement remercié M. O. Bosshard pour son travail, le Président central relève qu'aucun étranger ne peut travailler en Suisse à des prix inférieurs à ceux payés aux indigènes.

Rapport des rédacteurs. Notre journal compte 580 abonnés dont 40 à l'étranger. C'est une grande tâche pour les deux rédacteurs, M. Ruperti fait une fois encore appel à la collaboration des romands qui s'est montrée jusqu'ici bien passive.

A l'unanimité, plusieurs membres de la

section de Zurich qui ont 30 à 40 ans de sociétariat ont été nommés *membres libres*:

Mlle H. Temperli, Zurich

Mlle M. Geiger, Brugg

M. E. Kohler, Zurich

M. O. Diethelm, Zurich.

Sur proposition de la section vaudoise, M. L. JACOT, masseur de l'hospice orthopédique où il enseigne le massage depuis 20 ans, a été nommé *membre d'honneur* de notre Fédération. M. Jacot est membre fondateur de la section vaudoise.

Cotisation à la caisse centrale reste fixée à 20 frs.

Propositions. La section Suisse-Nord-Ouest propose une assurance maladie collective, comme association nous ne pouvons pas nous assurer et les primes individuelles seraient très élevées.

La proposition de la section de Zurich concerne l'exposition de Vie et Activités féminines (Saffa) qui aura lieu à Zurich en 1958. Les frais de notre adhésion seraient trop élevés, nous renonçons à une participation active, cependant M. Bosshard envisagerait une collaboration en faisant valoir notre profession dans un cadre collectif, mais sans participation financière.

Les journées de l'Association auront lieu en automne à Macolin. Le programme prévoit des conférences et des exercices sur la gymnastique récréative et de détente, le massage sportif, les accidents sportifs et leurs suites. Les participants seront logés à Macolin à un prix très modeste.

Avant de lever la séance, le Président central remercie les délégués pour leur collaboration et souhaite à toutes les sections une fructueuse activité.

L'assemblée remercie le Comité central et son Président pour leur travail désintéressé et leur dévouement.

E. Décosterd.

Les rhumatismes, symptômes et traitements,
Extraits:
du Docteur Jean Lacapère.
Ed. Amédée Legrand & Jean Bertrand,
Paris, 1946.

Page 55

- Traitements des arthrites:* Voici ce qu'il ne faut pas faire:
1. Donner du salicylate per os à doses irraisonnées.
 2. Faire marcher ou travailler le sujet sous peine de voir se produire des déformations définitives.
 3. Mettre le malade au régime en invoquant une étiologie urique ou oxalique hypothétique.
 4. Changer de traitement tous les 15 jours sous prétexte que la situation est sans changement ou même s'est aggravée.
 5. Injecter ou prescrire comme unique traitement des analgésiques: a) Ils font perdre du temps pour l'établissement d'une thérapeutique utile. b) Ils permettent au malade d'accomplir des mouvements préjudiciables à l'état anatomique des articulations lésées.
 6. Prescrire des massages articulaires ou des agents physiques provoquant des réactions congestives et augmentant les hyperémies locales.

Page 58

Les douleurs si pénibles des arthrites cèdent remarquablement à l'aspirine . . . son seul inconvénient est de trop bien calmer . . . Les malades accomplissent des travaux ou des mouvements absolument préjudiciables à l'évolution de leurs arthrites et à l'état anatomique de leurs articulations. L'ankylose et les déformations surviennent du fait des mouvements (surtout s'ils sont pénibles — marche, port de charges lourdes, gestes manuels fréquemment répétés, etc. Il faut absolument prescrire le repos . . . le plâtrage est parfois indispensable dans les formes hautement douloureuses et évolutives . . . Ce qui précède montre le danger des massages et surtout des mouvements passifs qu'on ne manque généralement pas de voir prescrire. Il faut toucher le moins possible à une arthrite et se borner, si on tient aux massages, à revivifier doucement les

muscles du membre atteint . . . Si l'immobilisation, en effet, est favorable aux os, elle est mauvaise pour les muscles déjà atrophiés par l'inflammation articulaire; et un peu de massage strictement musculaire n'est pas à déconseiller.

Page 74

Traitements des arthroses: Les massages sont moins à redouter ici que dans les arthrites. Ils influencent favorablement l'état musculaire, les lésions péri-articulaires, mais ne paraissent pas avoir d'action sur les modifications articulaires proprement dites. On usera avec prudence de la mobilisation active ou passive, et seulement dans la mesure où elle ne provoque pas d'accroissement des douleurs.

La physiothérapie sera utilisée sous forme d'infra-rouges ou de diathermie, s'il semble utile d'augmenter la circulation locale, de haute fréquence ou d'électricité statique pour les fibroses superficielles, d'ultra-violets pour tenter de parer à la décalcification, enfin d'ionisation pour faire pénétrer localement de l'iode, du calcium ou des alcaloïdes.

Page 82

Traitements des arthrites vertébrales:

A la période où les lésions sont établies et fixées, tous les efforts doivent tendre à faire céder l'ankylose. C'est une tâche ardue où massages, gymnastique active et mobilisation passive, agents physiques vasodilatateurs, infra-rouges, doivent conjurer leurs efforts.

Page 84

Traitements des arthroses vertébrales: (rhumatisme vertébral ostéophytique): Les massages, la gymnastique active ou passive, gardent ici une indication et agissent peut-être en modifiant la circulation locale.

Page 86

Traitements de la coccydynie: Les meilleurs résultats thérapeutiques sont obtenus par les rayons X, chaleur sous forme d'infra-rouges et par des massages. Ceux-ci sont d'ailleurs très spéciaux. Ils doivent:

1. S'appliquer à trouver le point précis qui, si on insistait, déclencherait la douleur;
2. Ne jamais provoquer de paroxysmes douloureux et par conséquent être faits

avec une douceur et une prudence patientes;

3. Ne s'adjoindre aucun liniment ou pommeade qui risquerait d'irriter la région anale.

Une amélioration est rapide si le massage est bien fait; la guérison est lente.

Page 91

Traitemenent de l'affaissement de la voûte transversale du pied: La laxité des ligaments intermétatarsiens, laisse cette voûte s'affaisser, supprimant ainsi une partie de l'élasticité de la plante du pied et provoquant à la fois des tiraillements et des subluxations. Il en résulte assez souvent des douleurs siégeant à l'articulation métatarso-phalangienne (sauf le gros orteil) et entraînant une impotence relative. Le simple fait de remettre autour de l'avant-pied, à la racine des orteils et parallèlement à leur insertion cutanée apparente, une bande de toile inextensible modérément serrée suffit pour atténuer les douleurs et peu à peu faire disparaître tous les symptômes.

Page 92

Il faut retenir le rôle important joué par les traumatismes ou même par le simple exercice normal sur les os et les articulations malades. Le rôle des inflammations des bourses séreuses périarticulaires est également important. Contrairement à l'opinion, hélas, trop communément répandue, qu'il faut *forcer* une articulation malade à jouer pour éviter l'ankylose, nous pensons pouvoir affirmer que c'est en agissant ainsi qu'on provoque les déformations et l'ankylose . . . Plus l'effort est considérable, plus les lésions augmentent vite . . . Cependant, il ne faut pas prolonger inutilement le repos. S'il est très favorable au point de vue osseux, il est fâcheux au point de vue musculaire. Dès que le processus évolutif sera calme, il faudra cesser l'immobilisation pour pratiquer des massages uniquement musculaires et une prudente mobilisation passive.

Page 108

Traitemenent de la périarthrite de l'épaule: Il faut éviter les mouvements actifs qui provoquent la douleur et que le malade ne manque pas d'essayer de faire, soit pour éviter une hypothétique ankylose,

soit simplement pour «savoir si cela va mieux». Si on pratique des mouvements passifs, il faut se garder de dépasser l'amplitude à partir de laquelle ils deviennent douloureux . . . Le traitement majeur est représenté par le massage.

Le massage est ici tout à fait spécial et ne ressemble en rien aux manipulations plus ou moins brutales décorées de ce nom. Il doit avant tout être indolore, tout en insistant spécialement sur les points les plus douloureux. Un masseur qui fait souffrir les malades atteints de périarthrite ne les guérit pas. Il faut d'abord qu'il apprenne à repérer les points électifs (en avant: dans l'aire limitée en dehors par le bord antérieur du deltoïde, en dedans et en bas par le bord supéro-externe du grand pectoral, en haut par le bord inférieur de la clavicule. *En arrière:* l'espace limité en haut sous le deltoïde par les muscles petit rond et sous-épineux, en bas par le grand rond, en dedans par la longue portion du triceps. On palpera encore la région latérale du cou en avant du trapèze sur le plan des scalènes. En dehors, on cherchera soigneusement sur les différents faisceaux du deltoïde jusqu'à son insertion en V sur l'humérus. A la face postérieure du cou, de chaque côté de la colonne cervicale, il existe quelquefois des points douloureux à la hauteur de C7D1 et C4C5. Enfin, dans les régions sous-occipitales, on recherchera la douleur aux points d'émergence du grand nerf occipital d'Arnold). Il faut qu'il éduque ses doigts à sentir les moindres nodosités sous-cutanées ou profondes. Il faut qu'il ait la patience de traiter l'une après l'autre ces nodosités douloureuses ou ces points douloureux, ne laissant celle qu'il soigne pour passer à la suivante que lorsque la première est devenue parfaitement indolore. C'est par une pression douce, progressive, légèrement vibrée, atteignant parfois en profondeur jusqu'au voisinage du squelette qu'il y parviendra. A aucun moment le malade ne doit souffrir. La séance, qui durera de 10 à 20 minutes, suivant le cas, sera terminée par une mobilisation *passive* extrêmement prudente et qui doit, comme les autres manipulations, rester absolument indolore.

Page 110

La périarthrite du genou: La fréquence des points douloureux autour de l'articulation est banale quoique d'interprétation difficile. Sur la patte d'oie, en arrière de la tête du péroné, sur les faces latérales des condyles, il est habituel de trouver des points douloureux qui peuvent être indépendants de toute lésion articulaire, ou coexister avec elle. Un bon signe de la périarthrite du genou est fourni par le pincement des plans cutanés (souvent très épais chez les femmes) qui recouvrent la face interne du genou à la hauteur du condyle. Si la pression faible est douloureuse (en cas d'unilatéralité, il faut comparer au côté sain), il y a certainement périarthrite. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait pas arthrite sous-jacente, mais on pourra par des massages appropriés se débarrasser de la périarthrite et on verra ensuite ce qui reste.

Page 111

La périarthrite de la hanche: Il faut soupçonner la périarthrite si, à côté des signes subjectifs et des signes fonctionnels on ne trouve pas de limitation douloureuse des mouvements par la technique de Forestier (le patient en décubitus ventral, le genou fléchi pour relever la jambe sur le plan du lit, on incline alternativement la jambe à droite et à gauche (en dedans et en dehors). Ce mouvement

permet normalement de coucher la jambe sur le plan du lit et se fait «avec la douceur d'un roulement à billes». En cas d'arthrite, non seulement «les billes sont cassées» mais la contracture musculaire de défense d'une part, les lésions osseuses, d'autre part, limitent le mouvement...) et surtout s'il n'y a pas de lésions radiographiques... On recherchera la douleur par la pression sur les points suivants:

- a) Immédiatement en dehors de l'épine iliaque postérieure et supérieure;
- b) A la partie moyenne de la fosse iliaque externe à un ou deux travers de doigt au-dessous de la crête iliaque;
- c) Dans l'hiatus ilio-lombaire entre les apophyses transversales des 4e et 5e vertèbres lombaires;
- d) On pincerai, enfin, comme au genou, les plans cutanés recouvrant les adducteurs.

Ces points, qui ne paraissent répondre à aucune émergence nerveuse ou vasculaire, ni avoir de signification physiologique, sont électivement touchés par les périarthrites et il est fréquent d'y percevoir les nodosités cellulitiques qui, ici encore, gardent, avec leur valeur sémiologique, le secret de leur étiologie.

Le massage fera disparaître complètement ces douleurs et ensuite on pourra se rendre mieux compte, cliniquement, de l'intégrité de l'articulation.

SUPERNATURAN-Kohlensäurebad nach Prof. Hesse

- ist ein künstliches, **völlig klares** Natriumbikarbonat CO_2 -Bad
- besitzt alle hervorragenden therapeutischen Eigenschaften der entsprechenden alkalischen Säuerlinge der Natur.
- ist dreimal konzentrierter als die stärksten natürlichen Bikarbonat- CO_2 -Quellen (z. B. Bad Nauheim)

- Die künstliche Herstellung dieses wasserklaren Bades war bisher nicht möglich.
- Die Bereitung eines SUPERNATURAN-Bades setzt das Vorhandensein einer Kohlensäure-Badeanlage voraus.

Verlangen Sie Prospekt und ausführliche Literatur mit Indikationsverzeichnissen durch:

Firma FRANK LABHARDT Auberg 6 BASEL Tel. (061) 23 81 52

PARAFANGO DI BATTAGLIA

allie l'action thérapeutique du Fango di Battaglia à celle des enveloppements de paraffine



Enlèvement d'un enveloppement
d'épaule (2—3 kg)

Ne souille pas,
la paraffine ne s'écoule pas,
les poils n'adhèrent pas,
peut être stérilisé facilement.

Plaques à 1 kg, cart. à 6 et 24 kg

FANGO CO. GmbH. RAPPERSWIL SG.

Tel. (055) 22 457

En outre, dépositaire général de la boue volcanique Fango di Battaglia (sacs à 50 kg)

VERBANDARTIKEL



mit Marke sind Vertrauensartikel

Chemisch reine Verbandwatte

In Zickzack-Lagen und Preßwickeln

Floc praktischer Wattezupfer und Nachfüllpackung
Kanta solide Gazebinde mit festgewobenen, nicht

fasernd, Kant.; kleinste Breiten 1 und 2 cm

Gazebinden In allen Breiten
Imperma wasserfester Wundverband

Excelsior elastische Idealbinden

Eivekla elastische Verbandklammern

Compressyl Salbenkompressen, vorzüglich bei Hautverletzungen
und Verbrennungen

Rumex Taschentücher aus Zellstoffwatte

Hymona Damenbinden

Silvis Gesichtstüchlein

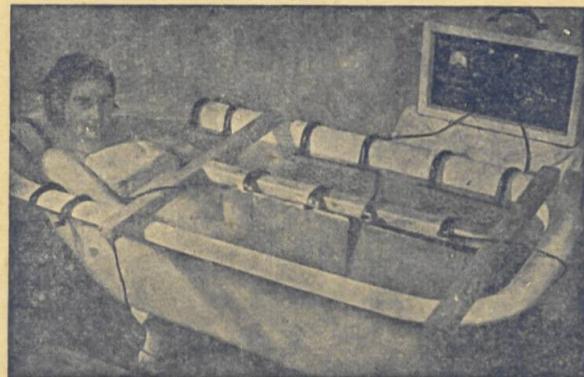
Interessenten lassen wir auf Wunsch bemusterte
Offerate zugehen

Verbandstoff-Fabrik Zürich AG.

Zürich 8

Seefeldstraße 153

Telephon (051) 24,17



**Hydroelektrische Vollbäder für jede Wanne
Kurzwellentherapieapparate
Galvanisations-
und Faradisationsapparate**

BALDUR MEYER, ZÜRICH 8

Dipl. Elektrotechniker, Ing. SRI

Telephon 32 57 66, Seefeldstrasse 90

20 Jahre Erfahrung

Erste Referenzen

AZ
THALWIL

Phafag

MASSAGE-OEL

Fordern Sie bitte
Gratismuster an!

belebt und erfrischt die Haut
und hat einen unaufdringlichen,
sauberen Geruch. Es dringt oh-
ne jegliche Schmierwirkung so-
fort und vollst. in die Haut ein.

PHAFAG AG., Pharm. Fabrik, Schaan (Liechtenstein)

Die vorzüglich bewährten, stationären und fahrbaren UKS-Apparate

Unterwasserstrahl-Massage
Elektrogalvanische Vollbäder
Kohlensäure- und Sprudelbäder
Orig. R. FISCHER, Freiburg i. Br.
für



devisiert und liefert die Schweizerische Generalvertretung:

M. SCHAEERER AG. BERN/Wabern

Briefadresse: Transit-Postfach 1195 Bern Tel. (031) 5 29 25
Filialgeschäfte in Basel Bern Zürich Lausanne Genève



Redaktion:

Für den deutschen Teil: Oskar Bosshard, Dorfstr. 32 Thalwil

Für den französischen Teil: A. Ruperti, Avenue Druey 15 Lausanne

Administration und Expedition: Schweiz. Masseurverband Thalwil

Inseratenteil: Buchdruckerei W. Plüss, Zeughausstrasse 17, Zürich 4

Erscheint 2-monatlich